

# BILAN DE COMPÉTENCES

Optimisez vos compétences et révéler votre potentiel



## OBJECTIFS

Favoriser la mobilité professionnelle par l'identification :

- Des compétences
- Des motivations et des centres d'intérêts professionnels
- Du potentiel d'évolution
- D'un ou plusieurs projets professionnels, afin d'envisager une évolution ou une reconversion

## PROGRAMME

### Phase préliminaire

- Analyse de la demande et du parcours du bénéficiaire
- Présentation du bilan de compétences et des actions qui seront engagées

### Phase d'investigation

- Etude du projet de la personne (compétences, intérêts professionnels, aptitudes...) et un ou plusieurs projets professionnels

### Phase de conclusion

- Co-construction du plan d'actions
- Etapes de conclusion du bilan de compétences du bénéficiaire (synthèse confidentielle)

### Suivi à 6 mois

- Faire le point avec le bénéficiaire six mois après la fin du bilan de compétences

## MÉTHODES

- Identification et évaluation des compétences
- Entretiens individuels/mises en situation
- Tests psychotechniques
- Techniques et recherches d'emploi
- Des ressources pédagogiques seront mises à disposition au fur et à mesure de l'accompagnement
- Le déroulé du bilan est adapté à chaque contexte individuel

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Mise en place et suivi de la charte d'engagement
- Mise en place d'un calendrier de suivi de l'accompagnement
- Remise d'une synthèse commentée

## CADRES LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE

- Le bilan de compétences constitue une activité dont les normes ont été fixées par le code du travail (articles R6313-4 à R6313-8).
- Le bilan de compétences est considéré comme une action de formation



### VOTRE CONTACT

Michaël BERTREUX  
Tél : 06.33.01.47.93  
mbertreux@maisondesentreprises.com



### Public :

Salariés tout secteur et toute fonction et demandeurs d'emploi



### Durée :

24 heures



### Tarif :

1500 € HT



### Modalités d'accès :

Entretien préalable avec le consultant afin d'analyser et de vérifier la réalisation du bilan de compétences puis de valider la demande.



### Délais d'accès :

Le bilan de compétences peut débuter dans le mois qui suit la demande selon les modalités d'acceptation du financement



### Financement :

Le bilan peut être financé dans le cadre du plan de développement des compétences de l'entreprise, par France Travail pour les demandeurs d'emploi.

Il peut faire également l'objet d'un financement par le biais du Compte Personnel de Formation

Le bilan peut être réalisé sur le temps de travail ou hors temps de travail



### Accompagnement assuré par :

Sylvie AUJAS

# BILAN DE COMPETENCES

Optimisez vos compétences et révéler votre potentiel



## ACCESSIBILITÉ PSH

Pour les personnes en situation de handicap, veuillez nous contacter pour étudier votre demande et les moyens de compensation possibles

A la Maison des Entreprises :

- Places de parking réservées aux personnes en situation de handicap
- Bâtiments accessibles par rampe d'accès
- Salles de formation situées en RDC, accessibles en fauteuil roulant

En entreprise :

- Selon les conditions d'accessibilité de l'entreprise



### VOTRE CONTACT

Michaël BERTREUX  
Tél : 06.33.01.47.93

[mbtreux@maisondesentreprises.com](mailto:mbtreux@maisondesentreprises.com)

